

. A. De Ridder. *Le mariage du roi Leopold II d'après des documents inédits*

Henri Pirenne

---

Citer ce document / Cite this document :

Pirenne Henri. . A. De Ridder. *Le mariage du roi Leopold II d'après des documents inédits*. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 5, fasc. 2-3, 1926. pp. 669-672;

[https://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1926\\_num\\_5\\_2\\_6383\\_t1\\_0669\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1926_num_5_2_6383_t1_0669_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 09/04/2018

plus de soin les fautes d'impression. Il écrira p. ex. *Hamel, Mourret, Scheut, Sangnier*, au lieu de *Hasmel, Mourrat, Schent, Sanguier*). Il n'appellera plus *Van Roge*, le nouvel archevêque de Malines.

E. DE MOREAU, S. J.

. A. De Ridder. *Le mariage du roi Léopold II d'après des documents inédits*. Bruxelles, A. Dewit, 1925. 296 p. in-8°.

Le titre de ce livre promet moins que n'en donne le contenu. En réalité il a pour sujet les rapports diplomatiques du gouvernement belge avec Napoléon III de 1852 à 1855, et le mariage de Léopold II n'y est traité qu'en fonction de ces rapports et en tant qu'il en constitue un épisode. Les sources inédites utilisées par M. De Ridder appartiennent presque toutes aux Archives de notre Ministère des Affaires étrangères et plus spécialement à la Correspondance de nos diplomates accrédités auprès des cours européennes. Par souci d'objectivité l'auteur s'efface volontiers devant elles et leur laisse très souvent la parole. Il ne se dissimule pas, d'ailleurs, que sa documentation, relevant tout entière de l'une des parties en cause, est « unilatérale » et que les archives françaises, malheureusement inaccessibles pour la période antérieure à 1848, permettraient sans doute d'y apporter d'utiles compléments. Mais l'histoire serait condamnée à piétiner sur place indéfiniment si les historiens ne se résignaient à prendre la plume qu'avec la certitude de tout connaître sur le sujet qu'ils se proposent. Car cette certitude, il est presque toujours impossible de l'acquérir, puisque des quantités de documents ont disparu et que, même dans les conditions de recherche les plus favorables, il est certain que bien des sources demeurent ensevelies dans le mystère et la poussière des greniers. Après les investigations les plus méthodiques, le hasard peut encore apporter bien des surprises. L'histoire du moyen âge et l'histoire moderne ont aussi leurs sables du Fayoun.

M. De Ridder s'est donc décidé avec grande raison à nous faire connaître le résultat de ses explorations et son volume est aussi instructif que la lecture en est agréable. Sur les difficultés suscitées par Napoléon III au gouvernement belge à propos de la liberté de la presse, sur les négociations relatives au renouvellement du traité de commerce de 1845, sur le mécontentement de l'empereur lors de la reprise des relations diplomatiques entre Bruxelles et Saint-Pétersbourg, et surtout lors du mariage de Léopold II, sur la mission et la déclaration de His de Butenval, sur la situation de la Belgique pendant la guerre de Crimée, et d'une manière générale sur la politique de Léopold I<sup>r</sup> et des

ministres d'Hoffschmidt et de Brouckère, ainsi que sur la conduite de nos représentants à l'étranger, et particulièrement de Firmin Rogier à Paris et de Sylvain Van de Weyer à Londres, son livre abonde en révélations curieuses et en précisions utiles et piquantes à ce que l'on savait déjà.

On a plaisir à constater que le rôle de la Belgique, dans les circonstances très délicates où la plaça le coup d'État du 2 décembre, fut singulièrement honorable. Contre les velléités ou les tentatives du prince président puis de l'Emperuer en vue d'influencer sa politique, le gouvernement fit preuve d'autant d'habileté que d'énergie et de dignité. Son attachement à la neutralité du pays lui concilia l'estime et lui valut l'appui de toutes les Puissances. Sans doute cette estime et cet appui étaient également intéressés. Ni l'Autriche, ni la Prusse, ni la Russie n'éprouvaient la moindre sympathie pour les institutions constitutionnelles de la Belgique ni pour cette liberté de la presse qui excitait tant de mauvaise humeur à Paris. Elles ne s'intéressèrent à notre cause que par crainte de l'ambition napoléonienne. Mais elles eussent été bien aises de nous voir payer leur bienveillanc d'une accession à leurs principes monarchiques et autoritaires. M. De Ridder fournit de bien caractéristiques exemples de cet état d'esprit dans l'annexe de son livre (n° III), consacrée à la correspondance de Léopold I<sup>er</sup> avec la cour de Vienne. Le prince de Schwartzenberg parle le 18 janvier 1852, de la forme de gouvernement « qui est encore usitée en Belgique », et il se permet de faire la leçon au roi. « Le rôle que Votre Majesté devra accomplir sera, je ne veux pas dire facile, mais en tous cas naturel, car il tendra à donner petit à petit, en Belgique, au principe de l'autorité, l'importance qu'il reprend actuellement dans tous les pays. Partout aujourd'hui, on se trouve placé devant cette alternative : adopter cette politique ou assister à la dissolution complète de la société. Tout ce qui est entre les deux a la consistance de phrases vides et d'utopies impraticables dont la recherche doit conduire tôt ou tard à la seconde éventualité, c'est à dire à l'abîme. » De si terribles pronostics laissèrent pourtant le roi incrédule. Metternich blâmait son manque d'énergie. D'après lui, son respect de la constitution ne s'expliquait que par son caractère : « il aime à se tenir derrière le rideau. » Et il est amusant d'entendre le grand homme de la Sainte-Alliance rallier avec une suffisance naïve le « constitutionalisme belge » dont « l'expérience a prouvé la frivolité », et regretter avec pitié que le roi n'ait pas été persuadé par ses conseils. « De ma lettre du 27 février (1852) adressée au roi, écrit-il au prince de Schwartzenberg, il résulte que je considère que le moment actuel pourrait être utilisé pour renforcer le pouvoir royal en Belgique ».

Seule de toutes les Puissances l'Angleterre soutenait le gouvernement belge non seulement pour faire pièce à Napoléon mais encore en raison des institutions libérales qu'il représentait. La Belgique l'intéressait tout à la fois comme une pièce essentielle de l'équilibre européen et comme l'État le plus purement constitutionnel du continent entraîné à ce moment par la réaction. Le général de Rochow, ministre de Prusse en Russie, prononçait devant Nothomb, en avril 1852, cette parole dont Bethmann-Hollweg aurait bien dû se souvenir en 1914 : « La Providence nous donne la Belgique ; sans la Belgique, l'Angleterre abandonnerait le continent à lui-même ». On trouvera, dans les passages des lettres de Sylvain Van de Weyer cités par M. De Ridder, des preuves multiples de la sympathie anglaise à notre égard et des directives fournies par le cabinet de Londres à celui de Bruxelles lors des incidents provoqués par la polémique de la presse belge contre Napoléon. Si en décembre 1852, les Chambres votèrent par prudence une loi réprimant les attaques dirigées contre les souverains étrangers, nulle atteinte ne fut cependant portée à la Constitution. On admirera l'obstination que les ministres mirent à la défendre contre les désirs de notre puissant et menaçant voisin. A leurs yeux, son respect était la condition même et la garantie de la nationalité du pays et je ne résiste pas au plaisir d'emprunter à M. De Ridder ce passage du mémoire envoyé le 17 septembre 1853 par de Brouckère à S. Van de Weyer : « Du jour où les libertés politiques, où l'une d'elles seulement viendrait à péricliter, du jour où les intérêts matériels prendraient le dessus et occuperaient la première place, notre indépendance nationale reposerait sur une base bien variable et bien fragile. Ce qui donne à la Belgique actuelle une physionomie propre, un caractère distinct, c'est principalement ce régime de libre discussion, ce *self government* dont elle use en définitive avec intelligence et sagesse. Enlevez ce régime à la Belgique, énervez-le seulement, et ce jeune État perd toute sa virilité, toute sa confiance en lui-même. Vous le détachez de cette indépendance qui est pour nous un boulevard ; vous détruisez la popularité et le prestige de la royauté ; vous lui ôtez sa vie morale, sa raison d'être. »

Cette solidarité que le gouvernement établit entre les libertés constitutionnelles et l'indépendance nationale, rehausse singulièrement son attitude en face des revendications de Napoléon III. Au reste, si cassant et si menaçant que fut parfois le langage de celui-ci, il ne me paraît pas probable qu'on y puisse voir autre chose qu'une tentative d'intimidation. Napoléon eût voulu soumettre la Belgique à sa volonté, y baillonner la presse, y restreindre l'exercice d'institutions dont le libéralisme était d'un fâcheux

exemple et y contrôler enfin la politique extérieure. Il ne peut pas avoir été déraisonnable au point d'espérer la conquérir de haute lutte contre une coalition européenne. Le prétendu décret d'annexion de février 1852 est certainement une fable — encore que Frère-Orban ait cru ou fait semblant de croire à son existence. Si Napoléon a jeté les yeux sur la frontière du Rhin, il a dû se convaincre aussitôt qu'elle était inaccessible. Les temps du premier Empire étaient passés sans retour. Tout au plus put-il nourrir le vague espoir d'obtenir un jour la Belgique au moyen de marchandages diplomatiques et s'efforça-t-il vainement, en attendant, de lui imposer son influence.

H. PIRENNE.

**Paul Crokaert.** *Brialmont*. Bruxelles. A. Lesigne, 1925, in-fol.

L'ouvrage consacré par M. P. Crokaert à Brialmont est plus qu'un « éloge de Brialmont » ainsi qu'il l'intitule modestement. Certes ce titre convient à la réelle valeur littéraire de son œuvre, mais le mérite de M. Crokaert est aussi considérable comme historien que comme écrivain.

Il a entrepris de donner une biographie du Général Brialmont, de mettre en lumière son grand travail d'ingénieur militaire. Il a de beaucoup dépassé le cadre de son sujet — fort heureusement d'ailleurs.

C'est toute une histoire militaire de la Belgique et toute l'histoire des systèmes modernes de fortifications que nous trouvons dans cet important ouvrage. Souvent l'auteur s'est référé à des écrits de Brialmont lui-même pour nous montrer les phases de notre histoire militaire. Ces écrits, pleins de verve et animés d'un grand enthousiasme, dans lesquels Brialmont cherche à faire comprendre aux Belges l'importance qu'a pour eux la question militaire, n'ont pas de portée scientifique, il est vrai, ce sont plutôt des pamphlets — mais l'auteur les entoure de considérations historiques précises et intéressantes, présentées sous un jour souvent neuf et imprévu.

Il nous montre la Belgique perdant son indépendance au XVI<sup>e</sup> s. par avarice, querelles mesquines, refus de sacrifier des intérêts particuliers ; Anvers assiégée par Farnèse, tombant parce que les bouchers refusent de laisser inonder à temps les polders du Nord ; refus constant de soutenir Guillaume le Taciturne ; même refus des Etats Généraux de soutenir Albert et Isabelle et provoquant la victoire des Hollandais, à Nieuport. Il nous retrace l'histoire de l'armée patriote de la Révolution brabançonne, désorganisée par l'indifférence des pouvoirs révolutionnaires eux-mêmes. En 1830 même manque